

Programme d'aide financière pour les membres de l'ASBHO

	Programme	Population visée	Budget alloué au programme	Montant maximum accordé à la personne
1	Camp/répit	Jeunes – de 5 à 18 ans	1000 \$	300 \$
2	Adaptation vélo	Tous âges	1000 \$	200 \$
3	Activités sportives	Tous âges	1000 \$	250 \$
4	Bourses d'études	Étudiants (post-secondaire)	500 \$	500 \$
5	Besoins spéciaux	Tout âge	1500 \$	300 \$
	TOTAL		5 000 \$	

1 - Camp / Répit pour les jeunes de 5 à 18 ans :

Indemnité pour couvrir une partie des frais de camp de jour, de camp de vacances ou de répit-gardiennage.

Montant maximum : 300\$

Budget alloué : 1000 \$

Documents à joindre pour déposer une demande :

- Lettre et formulaire de demande
- Preuve d'inscription au camp

2 - Adaptation de Vélo

• Pour les jeunes de moins de 18 ans

Indemnité pour couvrir les frais de 150 \$ requis pour adapter le vélo.

• Et pour les adultes

Indemnité pour couvrir une partie des frais d'adaptation de vélo.

Montant maximum : 200 \$

Budget alloué : 1000 \$

Documents à joindre pour déposer une demande :

- Lettre et formulaire de demande
- Preuve des frais d'adaptation du vélo du Centre de réadaptation

3 – Activités sportives pour tous :

Indemnité pour couvrir les frais requis pour apprendre les rudiments de l'entraînement personnalisé en salle de conditionnement physique ou encore pour la pratique d'activités physiques.

Montant maximum : 250\$

Budget alloué : 1000 \$

Documents à joindre pour déposer une demande :

- Lettre et formulaire de demande

4 - Bourses d'études pour les étudiants (post-secondaire) :

Indemnité pour aider l'étudiant à poursuivre ses études

Montant de la bourse : 500 \$

Budget alloué : 500 \$

Documents à joindre pour déposer une demande :

- Relevé de notes
- Formulaire de demande
- Lettre de motivation du candidat à poursuivre ses études

5 - Besoins spéciaux pour tout âge :

Indemnité pour des demandes de besoins spéciaux qui permettra à la personne en situation de handicap d'améliorer sa qualité de vie.

Montant maximum accordé : 300\$

Budget alloué : 1000 \$

Documents à joindre pour déposer une demande :

- Lettre et formulaire de demande
- Lettre d'attestation du médecin traitant
- Preuve des coûts de la demande auprès de l'entreprise en question ou preuve de visite à l'hôpital, des frais d'hôtel ou de transport, etc.

LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ À CES PROGRAMMES :

La personne qui demande à bénéficier du programme, doit :

- 1) Être membre en règle, c'est-à-dire avoir payé sa cotisation de l'ASBHQ. Dans le cas des enfants de moins de 18 ans, l'adhésion à l'Association peut être enregistrée au nom de l'enfant ou de ses parents.

Quelques restrictions s'appliquent à ces programmes :

- A) Une personne peut formuler une seule demande d'indemnisation par année.
- B) Cette aide n'est pas récurrente : elle est octroyée seulement une fois, l'année où la demande a été traitée.

Avril 2021